

Réf: Dossier N° 082477

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « EPV BEY MAX »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON-  
ACADEMIE, PAYS-BAS, AU TERMINUS DES WORO-WORO, Lot  
460, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV BEY MAX »

Objet : - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET  
TECHNIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON-  
ACADEMIE, PAYS-BAS, AU TERMINUS DES WORO-WORO, Lot  
460, Ilot 47

Dirigeant(s) : M MASSEBEU DOHI CRESCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00903 du 15/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07768/GTCA/RC/2022 du 15/06/2022

